

La DDETSPPP PROTÈGE :

- **les personnes vulnérables** (ex : enfants et jeunes vulnérables, personnes en situation de handicap, étrangers primo-arrivants...) **et les personnes les plus éloignées de l'emploi** ;
- **le travailleur**, en assurant l'application des dispositions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et d'emploi, ainsi qu'en portant à l'attention de l'autorité compétente les déficiences et les abus qui ne sont pas spécifiquement couverts par les dispositions légales existantes, en contribuant à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (inspection du travail) ;
- **les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** ;
- **le citoyen** des risques sanitaires liés à l'alimentation et aux animaux ;
- **le consommateur** des risques économiques et de sécurité, notamment liés aux produits (alimentaires ou non), biens et services (concurrence, consommation et répression des fraudes et services vétérinaires) ;
- **les acteurs économiques**, en assurant un fonctionnement loyal et sécurisé des marchés (concurrence, consommation et répression des fraudes), en garantissant la santé des élevages (services vétérinaires) et en luttant contre le travail illégal et les fraudes au détachement (inspection du travail) ;
- **l'environnement** des potentielles pollutions agricoles et agroalimentaires ainsi que **les animaux domestiques et sauvages en captivité**, en matière de bien-être et santé.



La DDETSPP **PARTICIPE** à développer l'emploi et les compétences (ex : actions de GPEC territoriales, négociations des conventions de FNE-formations, CFA d'entreprises, apprentissage etc.).



La DDETSPP **SOUTIENT** le développement et la performance sociale, économique, sanitaire et environnementale des acteurs économiques du territoire, en cohérence avec les orientations des filières stratégiques et les mutations économiques identifiées et en accompagnant l'adaptation de l'activité (ex : activité partielle, plans de sauvegarde de l'emploi...).